Consultation des détails des modules

Projet intégré final - PROFI

Code du module:	PROFI
Unité capitalisable:	Projet intégré et stage(s) (PROST)
Profession:	Auxiliaire de vie
Diplôme / Certificat:	Diplôme d'aptitude professionnelle
Méthodes d'évaluation:	Mise à l'essai, Entretien professionnel, Evaluation continue des compétences, Epreuve écrite

Grille d'évaluation du module en entreprise

1

L'apprenti réunit des informations essentielles à propos du client.

Note maximale: 6

INDICATEURS

L'apprenti communique des informations importantes à propos de ses observations,des particularités du client, des écarts par rapport aux normes, des ressources/des aptitudes,des restrictions individuelles,(des indications concernant les soins),de l'aptitude à collaborer,de l'aptitude à communiquer, du comportement du client.

SOCLES

- L'élève connaît les aspects essentiels des circonstances initiales et il les a mises en relation avec l'activité.

2

L'apprenti connaît le déroulement de son travail quotidien et il établit une planification par écrit au sujet de son activité.

Note maximale: 12

INDICATEURS

L'apprenti décrit son plan de travail quotidien. L'apprenti justifie le déroulement de son activité. L'apprenti décrit les ressources du client.

SOCLES

Le plan de travail faisait état de l'ensemble des éléments essentiels et les explications étaient en majorité convenables. L'apprentia structuré le plan de travail de manière chronologique et il l'a justifié d'une manière correcte dans une large mesure. L'apprenti a décrit les ressources du client dont il avait connaissance.

3

L'apprenti effectue une activité planifiée

Note maximale: 24

INDICATEURS

L'apprenti veille à ce que le matériel de travail requis soit disponible. L'apprenti soigne son apparence personnelle. L'apprentiapplique les règles en matière d'hygiène des mains avant et après l'activité (dans la mesure des besoins). L'apprenti veille à la sécurité. L'apprentiveille au bien-être des participants. L'apprenti suit les consignes en matière d'ergonomie (posture,l'organisation du poste de travail). L'apprenti travaille de manière systématique. L'apprenti tient compte des ressources du client. L'apprenti alimente une documentation. L'apprenti veille à ce que le poste de travail soit en ordre à la fin de l'activité. L'apprenti met le matériel au rebut. L'apprentiobserve les règles de la politesse: (il frappe à la porte,salue son interlocuteur,s'adresse convenablement à son interlocuteur,remercie son interlocuteur,prend congé de son interlocuteur). L'apprenti réagit aux interactions verbales et non verbales du client. L'apprenti respecte les sphères privée et intime. L'apprenti annonce les étapes de travail. L'apprenti fait preuve de flexibilité.

SOCLES

L'apprenti a désigné le matériel qui faisait défaut. L'apparence de l'apprenti était correcte. L'apprenti a correctement appliqué les règles en matière d'hygiène des mains avant et après l'activité. L'apprenti a tenu compte des points essentiels de la sécurité au travail en fonction des circonstances. L'apprenti a tenu compte des souhaits exprimés par le client. L'apprenti a travaillé de manière ergonomique. L'apprenti a appliqué une méthode logique dans une large mesure. L'apprenti a mis à profit les ressources du client dont il avait connaissance. L'apprenti a documenté la tâche effectuée. L'apprentide travail était en ordre et propre au départ de l'élève. L'apprentia mis le matériel utilisé au rebut de manière compétente. L'apprenti a respecté les règles de la politesse. L'apprenti a réagi aux expressions verbales/aux signes non verbaux du client. L'apprenti a préservé les sphères privée et intime. L'apprenti a dispensé des renseignements convenables avant et pendant l'activité. L'apprenti s'est exprimé d'une manière claire et compréhensible. L'apprenti s'est adapté à la situation en cas de circonstances imprévisibles.

4

L'apprenti évalue le déroulement de l'activité sous guidance en se référant à sa documentation sous forme de notes.

Note maximale: 18

INDICATEURS

L'apprenti décrit sa méthode au cours d'un entretien professionnel. L'apprenti se livre à une auto-évaluation. L'apprenti se réfère aux critères d'évaluation dont il a connaissance.

SOCLES

L'apprenti a décrit sa méthode. L'apprenti s'est exprimé d'une manière claire et compréhensible. L'apprenti a évalué les résultats du travail d'une manière compréhensible et cohérente. L'apprenti s'est rendu compte des erreurs grossières en se référant aux critères d'évaluation.